



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bilan de la contamination à la covid-19 dans une discothèque suisse

Question écrite n° 32203

Texte de la question

M. Christophe Blanchet interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la quarantaine qui a concerné 300 personnes en Suisse, suite à une contamination à la covid-19 qui a été détectée dans la discothèque « Flamingo Club » à la fin du mois de juin 2020. Suite à cet événement, M. le député avait déjà interrogé M. le ministre des solidarités et de la santé sur ce thème, par la question n° 31306 publiée au *Journal officiel* le 21 juillet 2020, lui demandant « combien de personnes ont été effectivement contaminées suite à la présence d'un "super-contaminateur" lors de cette soirée ». La réponse publiée le 1er septembre 2020 ne répond pourtant pas à cette simple question ! Contactées à la fin du mois de juillet 2020, les autorités suisses ont su répondre en moins de 48 heures et ont indiqué que « au moins 4 cas ont pu être confirmés et 298 autres personnes ont été placées en quarantaine. » Il lui demande « combien de personnes, parmi les 300 présentes, ont été effectivement contaminées par la covid-19 suite à la présence d'un "super-contaminateur" dans la discothèque « Flamingo Club », en Suisse, à la fin du mois de juin 2020 et combien, parmi les 298 personnes placées en quarantaines, se sont révélées positives à cette maladie durant leur quarantaine ».

Données clés

Auteur : [M. Christophe Blanchet](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32203

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2020](#), page 6214

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)